

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 1er JUILLET 1892

RÉDIGÉ EN
COLLABORATION.

DISTRIBUTION SOLENNES DES PRIX AU
SEMINAIRE DE STE-THERESE POUR
L'ANNÉE 1891-92.

MEDAILLES DOUCET

(BONNE TENUE, ESPRIT D'ORDRE ET D'ECONOMIE.)
Fondées par le Rév. M. Julien Doucet, Ptre.

Division des Grands :

JOSEPH LALUMIERE, élève de Rhétorique.

Division des Petits :

PAUL EMILE ROCHON, élève de Cinquième.

Ont mérité une mention honorable :

STANISLAS GUILLET, élève de Troisième.

ALEXANDRE BERNARD, élève de Cinquième.

PRIX TURCOT

(PHILOSOPHIE)

Fondé par le Rév. M. Louis Turcot, curé de l'Île
Perrot.

Ex æquo { ALDERIC ROBILLARD.
JOSEPH WADDEL.

PRIX LÉON XIII

(INSTRUCTION RELIGIEUSE.)

Fondé par feu le Rév. M. Simon Lonergan, curé de
St. Mary, Montréal.

JOSEPH WADDEL.

PRIX DUQUET

(INSTRUCTION RELIGIEUSE.)

Fondé par feu le Rév. M. Simon Lonergan, curé de
St. Mary, Montréal.

Classe de Rhétorique : ALFRED NANTEL

Classe de Seconde : JOSEPH MIGNAULT

PRIX BOURGET

(RHÉTORIQUE.)

Présenté par le Rév. M. James Lonergan, curé de
Ste-Brigitte, Montréal.

JOSEPH GEOFFRION.

PRIX D'EXCELLENCE

Présenté à la classe de Seconde par un ancien
professeur.

JOSEPH MIGNAULT

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Présentés aux classes de Troisième et de Quatrième.

JOSEPH BARSALOU, élève de Troisième.

ALFRED ARCHAMBAULT, élève de Quatrième.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

PREMIÈRE DIVISION.—1er prix, Joseph Waddel ; 2e
Aldéric Robillard — 1er acc. Avila David ; 2e Aldé-
ric Desjardins.

DEUXIÈME DIVISION (Classe de Rhétorique).—1er
prix, Alfred Nantel ; 2e Joseph Geoffrion — 1er
acc. Joseph Verschelden, 2e Ernest Lauzon.

(Classe de Seconde).—1er prix, Joseph Mignault ;
2e André Fauteux ; 3e Jean-Baptiste Aubry —
1er acc. Louis Boileau ; 2e Omer Lorrain ; 3e
Conrad Chaumont.

TROISIÈME DIVISION.—1er prix, Joseph Barsalou et
Alfred Archambault ; 2e Victor Joannet ; 3e Jo-
seph Drouin ; 4e Clovis Lacasse ; 5e Adéodat
Chaufort — 1er acc. Clodomir Chaumont ; 2e Ar-
thur Papineau ; 3e Alphonse Taillefer ; 4e Ubalde
Labelle ; 5e Jules de Lamothe.

QUATRIÈME DIVISION.—1er prix, Alfred Langlois ;
2e Joseph Bilodeau ; 3e Aquila Graton ; 4e Geor-
ges Thérien — 1er acc. Onésime Boyer ; 2e Noël
Charbonneau ; 3e Zéphir Potvin ; 4e Urgèle
Demers.

CINQUIÈME DIVISION.—1er prix, Adéodat Roger ; 2e
Jean-Baptiste Bertrand ; 3e Lionel Groulx ; 4e
Joseph Landry ; 5e Joseph Hurtubise — 1er acc.
Ernest Bernier ; 2e Joseph Laviguer ; 3e Jean
Marie Racine ; 4e Edouard Martineau ; 5e Aldé-
ric Bastien.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

PHILOSOPHIE.—1er prix, ex æquo, Aldéric Robillard
et Joseph Waddel ; 2e Philémon Cousineau —
1er acc. Avila David ; 2e Henri Ledoux ; 3e Vic-
tor Gaudet.

MATHÉMATIQUES.—1er prix, Aldéric Robillard ; 2e
Joseph Waddel — 1er acc. Jules Leclair ; 2e Zé-
phirin Nepveu.

COSMOGRAPHIE.—1er prix, Jules Leclair ; 2e Joseph
Waddel — 1er acc. Napoléon Bigras ; 2e Aldéric
Robillard.

CHIMIE.—1er prix, Joseph Waddel ; 2e Aldéric Ro-
billard — 1er acc. Victor Gaudet ; 3e Jules
Leclair.

HISTOIRE NATURELLE.—1er prix, Joseph Waddel —
acc. Aldéric Robillard et Napoléon Bigras.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

EXCELLENCE.—1er prix, Joseph Geoffrion ; 2e Joseph

Verschelden — 1er acc. Henri Latour ; 2e Alfred
Nantel.

COMPOSITIONS FRANÇAISES.—1er prix, Joseph Geof-
frion ; 2e Joseph Verschelden — 1er acc. Alfred
Nantel ; 2e Henri Latour.

COMPOSITIONS LATINES.—1er prix, Joseph Geoffrion ;
2e Joseph Verschelden — 1er acc. Henri Latour ;
2e Alias Lacroix.

THÈMES LATINS.—1er prix, Joseph Verschelden ; 2e
Henri Latour — 1er acc. Alias Lacroix ; 2e Jo-
seph Geoffrion.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Joseph Geoffrion ; 2e
Henri Latour — 1er acc. Joseph Verschelden ;
2e Alfred Nantel.

VERSIONS GRECQUES.—1er prix, Joseph Verschelden ;
2e Henri Latour — 1er acc. Alfred Nantel ; 2e
Alias Lacroix.

MÉMOIRE.—1er prix, Alfred Nantel ; 2e Arcade
Ehler — 1er acc. Joseph Geoffrion ; 2e Joseph
Verschelden.

HISTOIRE DU CANADA.—1er prix, Alfred Nantel ; 2e
Joseph Geoffrion — 1er acc. Arcade Ehler ; 2e
Joseph Verschelden.

LANGUE ANGLAISE.—1er prix, Joseph Verschelden ;
2e Henri Latour — 1er acc. Alias Lacroix ; 2e
Alfred Nantel.

CLASSE DE SECONDE.

EXCELLENCE.—1er prix, Joseph Mignault ; 2e Conrad
Chaumont ; 3e Louis Boileau — 1er acc. André
Fauteux ; 2e Jean-Baptiste Aubry ; 3e Omer Lor-
rain.

COMPOSITIONS FRANÇAISES.—1er prix, Joseph Mi-
gnault ; 2e Edouard Chs. Marchand ; 3e André
Fauteux — 1er acc. Conrad Chaumont ; 2e Henri
Longpré ; 3e Joseph Morin.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.—1er prix, Louis Boi-
leau ; 2e André Fauteux ; 3e Joseph Mignault —
1er acc. Omer Lorrain ; 2e Conrad Chaumont ;
3e Jean-Baptiste Aubry.

VERS LATINS.—1er prix, Joseph Mignault ; 2e Louis
Boileau ; 3e Jean-Baptiste Aubry — 1er acc. Con-
rad Chaumont ; 2e André Fauteux ; 3e Henri
Longpré.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Joseph Mignault ; 2e
Louis Boileau ; 3e André Fauteux — 1er acc. Con-
rad Chaumont ; 2e Edouard Chs. Marchand ; 3e
Omer Lorrain.

THÈMES LATINS.—1er prix, Joseph Mignault ; 2e
Jean-Baptiste Aubry ; 3e Conrad Chaumont —
1er acc. Louis Boileau ; 2e Bernard Gaudet ; 3e
Henri Longpré.

VERSIONS GRECQUES.—1er prix, Joseph Mignault ;
2e Conrad Chaumont ; 3e Louis Boileau — 1er
acc. André Fauteux ; 2e Omer Lorrain ; 3e Jean-
Baptiste Aubry.

LANGUE ANGLAISE.—1er prix, Joseph Mignault ; 2e
Paul Roy ; 3e Exalapha Lapointe — 1er acc. Gil-
bert Faulkner ; 2e Arthur Lauzon ; 3e Alphonse
Oûmet.

HISTOIRE MODERNE.—1er prix, Joseph Mignault ;
2e Louis Boileau — 1er acc. Paul Roy ; 2e André
Fauteux.

BOTANIQUE.—1er prix, Edouard Chs. Marchand ; 2e
Louis Boileau — 1er acc. Omer Lorrain ; 2e Jean
Baptiste Aubry.

CLASSE DE TROISIÈME.

EXCELLENCE.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e Joseph
Barsalou ; 3e Arthur Papineau — 1er acc. Jules
de Lamothe ; 2e Victor Joannet ; 3e Clovis
Lacasse.

VERS LATINS.—1er prix, Joseph Barsalou ; 2e Joseph
Drouin ; 3e Arthur Papineau — 1er acc. Victor
Joannet ; 2e Clovis Lacasse ; 3e Jules de La-
mothe.

THÈMES LATINS.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e Jo-
seph Barsalou ; 3e Arthur Papineau — 1er acc.
Jules de Lamothe ; 2e Clodomir Chaumont ; 3e
Victor Joannet.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e
Joseph Barsalou ; 3e Jules de Lamothe — 1er acc.
Arthur Papineau ; 2e Clovis Lacasse ; 3e Victor
Joannet.

LANGUE GRECQUE.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e Jo-
seph Barsalou ; 3e Alphonse Taillefer — 1er acc.
Victor Joannet ; 2e Jules de Lamothe ; 3e Ar-
thur Papineau.

LANGUE FRANÇAISE.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e
Joseph Barsalou ; 3e Arthur Papineau — 1er acc.
Jules de Lamothe ; 2e Avila Lalande ; 3e Adé-
lard Fortier.

MÉMOIRE.—1er prix, Ubalde Labelle ; 2e Alphonse
Taillefer ; 3e Joseph Drouin — 1er acc. Edouard
Gaboury ; 2e Victor Joannet ; 3e Joseph Barsa-
lou.

HISTOIRE DU MOYEN-AGE.—1er prix, Joseph Drouin ;
2e Adélard Fortier ; 3e Arthur Papineau — 1er
acc. Jules de Lamothe ; 2e Victor Joannet ; 3e
Joseph Barsalou.

GÉOGRAPHIE.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e Adé-
lard Fortier ; 3e Arthur Papineau — 1er acc.
Victor Joannet ; 2e Joseph Barsalou ; 3e Jules
de Lamothe.

ALGÈBRE.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e Jules de
Lamothe ; 3e Joseph Barsalou — 1er acc. Adélard
Fortier ; 2e Avila Lalande ; 3e Arthur Papineau.

LANGUE ANGLAISE.—1er prix, Joseph Drouin ; 2e
Joseph Barsalou ; 3e Jules de Lamothe — 1er acc.
Arthur Papineau ; 2e Adélard Fortier ; 3e
Edouard Gaboury.

CLASSE DE QUATRIÈME.

EXCELLENCE.—1er prix, Joseph St-Jacques ; 2e Clé-
ridan Lafortune ; 3e Wilfrid Ste-Marie — 1er acc.
Zénon Thérien ; 2e Joseph Archambault ; 3e Jean-
Marie Filiatrait.

MÉMOIRE.—1er prix, Joseph St-Jacques ; 2e Moïse
Brunet ; 3e Joseph Archambault — 1er acc. Clé-
ridan Lafortune ; 2e Zénon Thérien ; 3e Jean-Ma-
rie Filiatrait.

THÈMES LATINS.—1er prix, Joseph St-Jacques ; 2e
Jean-Marie Filiatrait ; 3e Wilfrid Ste-Marie — 1er
acc. Cléridan Lafortune ; 2e Emile Lauzon ; 3e
Moïse Brunet.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Cléridan Lafortune ;
2e Téléphore Morin ; 3e Joseph St-Jacques — 1er
acc. Eugène Corbeil ; 2e Zénon Thérien ; 3e Emile
Lauzon.

LANGUE GRECQUE.—1er prix, Joseph Archambault ;
2e Joseph St-Jacques ; 3e Moïse Brunet — 1er acc.
Jean-Marie Filiatrait ; 2e Joseph Pagé ; 3e Zénon
Thérien.

THÈMES FRANÇAIS.—1er prix, Arthur Gauthier ; 2e
Jean-Marie Filiatrait ; 3e Emile Lauzon — 1er acc.
Wilfrid Ste-Marie ; 2e Cléridan Lafortune ; 3e Zé-
non Thérien.

HISTOIRE ROMAINE.—1er prix, Wilfrid Ste-Marie ; 2e
Joseph Archambault — 1er acc. Zénon Thérien ;
2e Aldéric Ste-Marie ; 3e François Xavier Bastien.

GÉOGRAPHIE.—1er prix, Joseph Archambault ; 2e
Guibert Carrières — 1er acc. Zénon Thérien ; 2e
Aldéric Ste-Marie ; 3e Wilfrid Ste-Marie.

DEVOIRS ANGLAIS.—1er prix, Wilfrid Ste-Marie ; 2e
Cléridan Lafortune ; 3e Joseph St-Jacques — 1er
acc. Vildac Rhéaume ; 2e Téléphore Samoisette ;
3e Arthur Gauthier.

TENUE DES LIVRES.—1er prix, Cléridan Lafortune ;
Wilfrid Ste-Marie ; 3e Aldéric Ste-Marie — 1er acc.
Jean-Baptiste Brisson ; 2e Joseph Pagé ; 3e Emile
Lauzon & Eugène Corbeil.

CLASSE DE CINQUIÈME.

(1ère Division.)

EXCELLENCE.—1er prix, Alfred Langlois ; 2e Joseph
Bilodeau — 1er acc. Adéodat Labelle ; 2e Zéphir
Potvin.

THÈMES FRANÇAIS.—1er prix, Alfred Langlois ; 2e
Joseph Bilodeau — 1er acc. Adéodat Labelle ; 2e
Zéphir Potvin.

THÈMES LATINS.—1er prix, Alfred Langlois ; 2e
Adéodat Labelle — 1er acc. Joseph Bilodeau ; 2e
Zéphir Potvin.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Joseph Bilodeau ; 2e
Alfred Langlois — 1er acc. Adéodat Labelle ; 2e
Cyprien Breton.

MÉMOIRE.—1er prix, Adéodat Labelle ; 2e Alfred
Langlois — 1er acc. Joseph Bilodeau ; 2e Noël
Charbonneau.

HISTOIRE ANCIENNE.—1er prix, Joseph Bilodeau ; 2e
Alfred Langlois — 1er acc. Cyprien Breton ; 2e
Noël Carbonneau.

GÉOGRAPHIE.—1er prix, Joseph Bilodeau ; 2e Alfred
Langlois — 1er acc. Adéodat Labelle ; 2e Cyprien
Breton.

RECITATION ANGLAISE.—1er prix, Zéphir Potvin ; 2e
John Filion — 1er acc. Alfred Langlois ; 2e Cyprien
Breton.

DEVOIRS ANGLAIS.—1er prix, Zéphir Potvin ; 2e Al-
fred Langlois — 1er acc. John Filion ; 2e Cyprien
Breton.

ARITHMÉTIQUE.—1er prix, Joseph Bilodeau ; 2e
Noël Charbonneau — 1er acc. Cyprien Breton ; 2e
Alfred Langlois.

CLASSE DE CINQUIÈME.

(2nde Division.)

EXCELLENCE.—1er prix, Georges Thérien ; 2e Paul
Emile Rochon — 1er acc. Aquila Graton ; 2e Da-
mien Filiatrait.

THÈMES LATINS.—1er prix, Georges Thérien ; 2e
Aquila Graton — 1er acc. Paul Emile Rochon ;
2e Théophile Martin.

THÈMES FRANÇAIS.—1er prix, Georges Thérien ; 2e
Paul Emile Rochon — 1er acc. Damien Filiatrait ;
2e Adéodat Demers.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Georges Thérien ; 2e
Paul Emile Rochon — 1er acc. Aquila Graton ;
2e Adéodat Demers.

MÉMOIRE.—1er prix, Georges Thérien ; 2e Aquila
Graton — 1er acc. Paul Emile Rochon ; 2e Da-
mien Filiatrait.

HISTOIRE ANCIENNE ET GRECQUE.—1er prix, Georges
Thérien ; 2e Aquila Graton — 1er acc. Paul Emile
Rochon ; 2e Adéodat Demers.

GÉOGRAPHIE.—1er prix, Aquila Graton ; 2e Théo-
phile Martin — 1er acc. Georges Thérien ; 2e
Paul Emile Rochon.

ARITHMÉTIQUE.—1er prix, Adéodat Demers ; 2e
Georges Thérien — 1er acc. Ernest Hébert ; 2e
Paul Emile Rochon.

RECITATION ANGLAISE.—1er prix, Georges Thérien ;
2e Paul Emile Rochon — 1er acc. Albéric Lan-
dry ; 2e Théophile Martin.

DEVOIRS ANGLAIS.—1er prix, Georges Thérien ; 2e
Paul Emile Rochon — 1er acc. Théophile Mar-
tin ; 2e Albéric Landry.

CLASSE DE SIXIÈME.

(1re Division.)

EXCELLENCE.—1er prix, Lionel Groulx ; 2e Joseph
Landry ; 3e Rodrigue Lauzon — 1er acc. Alfred
Emery ; 2e Oscar Graton ; 3e Joseph Hurtubise.

THÈMES LATINS.—1er prix, Lionel Groulx ; 2e Ro-
drigue Lauzon ; 3e Joseph Landry — 1er acc.
Alfred Emery ; 2e William Kennedy ; 3e Clodo-
mir Lauzon.

THÈMES FRANÇAIS.—1er prix, Lionel Groulx ; 2e
Joseph Landry ; 3e Rodrigue Lauzon — 1er acc.
Alfred Emery ; 2e Oscar Graton ; 3e Joseph Hur-
tubise.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Joseph Hurtubise ;
2e Lionel Groulx ; 3e Alfred Emery — 1er acc.
Joseph Landry ; 2e Joseph Laviguer ; 3e Char-
les Lalumière.

MÉMOIRE.—1er prix, Joseph Landry ; 2e Lionel
Groulx ; 3e Rodrigue Lauzon — 1er acc. Alfred
Emery ; 2e Onésime Boyer ; 3e Joseph Hurtu-
bise.

GÉOGRAPHIE.—1er prix, Lionel Groulx ; 2e Joseph
Landry ; 3e Alfred Emery — 1er acc. Onésime
Boyer ; 2e Léon Desroches ; 3e Joseph Gauthier.

HISTOIRE SAINTE.—1er prix, Joseph Hurtubise ; 2e
Joseph Landry ; 3e Joseph Laviguer — 1er acc.
Lionel Groulx ; 2e François Laurendeau ; 3e Al-
fred Emery.

RECITATION ANGLAISE.—1er prix, François Lauren-
deau ; 2e Joseph Landry ; 3e Alfred Emery —
1er acc. J. B. Bertrand ; 2e Joseph Hurtubise ;
3e Onésime Boyer.

DEVOIRS ANGLAIS.—1er prix, William Kennedy ; 2e
François Laurendeau ; 3e Jean-Baptiste Bertrand
— 1er acc. Joseph Landry ; 2e Lionel Groulx ; 3e
Joseph Hurtubise.

ARITHMÉTIQUE.—1er prix, François Laurendeau ;
2e Joseph Landry ; 3e Alfred Emery — 1er acc.
Lionel Groulx ; 2e Joseph Gauthier ; 3e Rodrigue
Lauzon.

CALLIGRAPHIE.—1er prix, Charles Lalumière ; 2e
Anthime Riopel ; 3e Joseph Laviguer — 1er acc.
Alfred Emery ; 2e Lionel Groulx ; 3e Joseph
Landry.

CLASSE DE SIXIÈME.

(2nde Division.)

EXCELLENCE.—1er prix, Gédéon Rochon ; 2e Ernest
Bernier — 1er acc. Edouard Martineau ; 2e Geor-
ges Germain.

THÈMES LATINS.—1er prix, Gédéon Rochon ; 2e Er-
nest Bernier — 1er acc. Emmanuel Carrières ; 2e
Georges Germain.

VERSIONS LATINES.—1er prix, Gédéon Rochon ; 2e
Ernest Bernier — 1er acc. Emile Boileau ; 2e
Jean-Marie Leclair.

THÈMES FRANÇAIS.—1er prix, Edouard Martineau ;
2e Gédéon Rochon — 1er acc. Alphonse Leclair ;
2e Donat Lalonde.

MÉMOIRE.—1er prix, Ernest Bernier ; 2e Gédéon
Rochon — 1er acc. Emile Boileau ; 2e Alphonse
Leclair.

GÉOGRAPHIE.—1er prix, Gédéon Rochon ; 2e Céle-
stin Desjardins — 1er acc. Ernest Bernier ; 2e Donat
Lalonde.

HISTOIRE SAINTE.—1er prix, Célestin Desjardins ; 2e
Donat Lalonde — 1er acc. Gédéon Rochon ; 2e
Ernest Bernier.

RECITATION ANGLAISE.—1er prix, Ernest Bernier ; 2e
André — 1er acc. Alphonse Leclair ; 2e
Gédéon Rochon.

DEVOIRS ANGLAIS.—1er prix, Ernest Bernier ; 2e
André — 1er acc. Gédéon Rochon et Emile Boi-
leau.

ARITHMÉTIQUE.—1er prix, Georges Germain ; 2e
Edouard Martineau — 1er acc. Gédéon Rochon ;
2e Odilas Dion.

CALLIGRAPHIE.—1er prix, Edouard Martineau ; 2e
Célestin Desjardins — 1er acc. Ernest Bernier ; 2e
Honorius Leguerrier.

COURS PRÉPARATOIRE

EXCELLENCE.—Prix, Henri Lonergan — 1er acc. Al-
phonse St-Onge ; 2e Joseph Latouche.

DEVOIRS FRANÇAIS.—Prix, Henri Lonergan — 1er
acc. Alphonse St-Onge ; 2e Jules Desjardins.

HISTOIRE SAINTE.—Prix Joseph Latouche — 1er acc.
Henri Lonergan ; 2e Alphonse St-Onge.

GÉOGRAPHIE.—Prix Henri Lonergan — 1er acc. Jo-
seph Latouche ; 2e Alphonse St-Onge.

MÉMOIRE.—Prix Henri Lonergan — 1er acc. Charles
Hayes ; 2e Gustave Latouche.

DEVOIRS ANGLAIS.—1er prix, Charles Hayes ; 2e Al-
phonse St-Onge — 1er acc. Devlin ; 2e Henri
Lonergan.

ARITHMÉTIQUE.—Prix Charles Hayes — 1er acc.
Henri Lonergan ; 2e Alphonse St-Onge.

CALLIGRAPHIE.—Prix, Charles Hayes — 1er acc. Ju-
les Devlin ; 2e Henri Lonergan.

MUSIQUE VOCALE

PREMIÈRE DIVISION.—1er prix, Charlemagne Ville-
neuve ; 2e Charles-Edouard Marchand ; 3e Joseph
Roussil ; 4e Joseph Barsalou — 1er acc. Hormi-
das Deschambault ; 2e Alias Lacroix ; 3e Joseph
Moin, 4e Moïse Brunet.

DEUXIÈME DIVISION.—1er prix, Charles Lalumière ;
2e Ubalde Labelle ; 3e Emilien Saucier ; 3e Ernest
Bernier — 1er acc. Damien Filiatrait ; 2e Eucli-
de Longpré ; 3e Eugène Brosseau ; 4e Arthur Va-
lois.

PIANO

PREMIÈRE DIVISION.—Prix, Charles-Edouard Mar-
chand — acc. Henri Ledoux, Alias Lacroix et
Ernest Lauzon.

DEUXIÈME DIVISION.—1er prix, Euclide Longpré ; 2e
Théodore Dionne — 1er acc. Joseph Gauthier ; 2e
Joseph Hurtubise et Zénon Dupras.

La rentrée des élèves aura lieu jeudi, le 1er
septembre, à 6 heures P. M.

Tous les élèves doivent se rendre ponctuellement
au jour et à l'heure fixés.

LE NORD

Journal Hebdomadaire.
Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par
La Cie d'Imprimerie du NORD.

REDIGÉ EN COLLABORATION
Abonnement.....\$1.00 par année
59 c. pour 6 mois

ANNONCES
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts
Annonces à l'année tarifées
par contrats spéciaux.

Tout ce qui concerne la rédaction et
l'administration doit être adressé direc-
tement à
Z. DRAPEAU,
Fermier de l'imprimerie du Nord,
St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD
SAINT-JEROME 1er JUILLET 1892.

UNE SURPRISE!

Monsieur J. J. Grignon, jeune
avocat de St-Jérôme, autrefois rédac-
teur du journal le Nord, a cessé
depuis quelques semaines de rem-
plir cette position pour des raisons
qu'il connaît mieux que personne,
et dont il ne sera probablement pas
pressé de se vanter. Seulement, M.
Grignon est né journaliste, et moi-
s il semble le croire, et après avoir
jeûné de la plume pendant si long-
temps il n'a pu résister à prendre
une bouchée cette semaine, et c'est
à la Patrie de Montréal, qu'il a fait
son festin.

Nous ne pouvons résister à la
tentation de faire un gros plaisir à
M. Grignon, qui est au fond un bon
garçon, en reproduisant dans le Nord
sa jolie correspondance que nous
détachons de la Patrie du 28 juin
1892:

CORRESPONDANCE

Un imbroglio de rédaction

Monsieur le rédacteur,
A la suite d'une poursuite en résiliation
de bail d'affermage, le nommé Z. Drapeau,
fermier actuel de l'imprimerie du Nord, a
pris sur lui malgré la défense formelle de
l'hon. M. Nantel, président de la compagnie
d'imprimerie du Nord, de continuer la pu-
blication du journal, sans autre direction
que son bon caprice. C'est ainsi qu'il a
annoncé dans le numéro de la semaine der-
nière que tous les articles de rédaction et
correspondances doivent être adressés à Z.
Drapeau, fermier du Nord. Ceci est contrai-
re aux termes de son bail où il est formel-
lement stipulé qu'il n'a rien à voir à la ré-
daction.

La compagnie n'était pas assez témé-
raire de laisser son fermier juge des cas de
libelle de cette rédaction.

Ainsi aucune collaboration au Nord ne
doit être adressée à Z. Drapeau, fermier.

J. J. GRIGNON,
Rédacteur.

Comme nos lecteurs pourront le
remarquer, M. Grignon signe rédac-
teur. Nous aimerions à savoir de
quel journal ou de quoi il est rédac-
teur, et de quelle autorité il se per-
met de défendre à nos collaborateurs
de nous transmettre leurs articles et
nouvelles.

Nous ne nous arrêtons pas à
citer ici les témoignages de toutes
les personnes qui trouvent notre
journal beaucoup plus intéressant
depuis que le susdit M. Grignon
n'en est plus le rédacteur. Nous
blesserions peut-être les sentiments
de M. Grignon en faisant cela et
nous ne voulons pas du tout lui
faire de peine; car nous avons déjà
dit que c'est un bon garçon.

Cependant, s'il veut absolument
entrer en guerre, nous le prévenons
que nous n'aurons pas toujours les
sentiments de modération qui nous
animent aujourd'hui à son égard.
Nous pourrions peut-être lui ouvrir
les yeux sur la position actuelle
qu'il s'est faite lui-même vis-à-vis
notre journal.

Nous regrettons de faire connaître
à nos lecteurs cette querelle intem-
pestive, mais ils nous rendront le
témoignage que ce n'est pas nous
qui l'avons provoquée.

Z. DRAPEAU,
Fermier du "Nord."

Le Montréal & Occidental

L'inauguration du chemin de fer
à Ste-Agathe qui devait avoir lieu le
2 juillet, est remise à samedi, le 9
juillet. La raison de ce retard est
que l'hon. M. Chapleau, le président
de la compagnie, ne peut s'absenter
d'Ottawa samedi de cette semaine,

vù que la Chambre siège ce jour-là.
Il en est de même des autres mi-
nistres d'Ottawa qui devaient
prendre part à cette cérémonie.

Cependant l'on nous informe que
l'honorable M. Nantel fera, samedi
de cette semaine, une visite du
chemin de fer jusqu'à Ste-Agathe,
en compagnie de M. Beemer, le
directeur-gérant.

UN PEU DE TOUT.

Paie Baptiste, hurlent les libéraux
sur toutes les gammes. Paie Bap-
tiste! Sans doute, mais est-ce la
faute à de Boucherville ou à Mer-
cier?

Harrison et Cleveland sont les
deux candidats à la présidence des
Etats-Unis.

M. Harrison lève sa campagne
par un cri anti-canadien. C'est ainsi
qu'il espère gagner cheap popularity;
espérons cependant que le peuple
américain comprendra que ce n'est
pas un homme de cette trempe qu'il
faut pour gouverner un peuple.

Les gens de l'Echo sont des grands
taxeux quand il s'agit des prêtres.

Décidément ils n'aiment pas plus
la prêtraille que la crasse aime le
savon.

Pas candides les libéraux!

Le Canadien dit que si les révéla-
tions concernant les vols et les pil-
lages du régime Mercier nous ont
fait un tort en France, il faut en
accuser les conservateurs!

Où, nous aurions dû nous taire!
nos députés n'avaient pas pour mis-
sion de sauvegarder les intérêts du
peuple!

Nous aurions dû dire: volez,
volez, mais faites en sorte que per-
sonne ne le sache!

Selon le Canadien le malfaiteur ce
n'est pas celui qui vole, mais bien
celui qui dénonce le voleur!

On va nous accuser bientôt de ne
pas avoir compté avec les libéraux
pour défrayer le trésor public.

Qu'est-ce que ça ne peut pas dire,
un journaliste libéral?

De l'Echo:

"Il a fallu couper la tête à un
roi et briser un trône, mais c'était
payer bien peu cher pour décré-
ter... que tous les hommes na-
traient libres et égaux."

Brr... ne voilà-t-il pas que les
sanguinaires rédacteurs de l'Echo
vont vouloir nous étrangler main-
tenant; ce ne serait ni de la liberté
ni de l'égalité, cela.

L'Echo flagelle la figure de Mgr
Emard.

Ce dernier doit en avoir perdu le
sommeil. Seulement il y a des gens
qui préfèrent les flagellations aux
flagorneries de l'Echo.

Que nous ont valu les cinq années
du gouvernement soi-disant national?—Une énorme dette nationale,
un déficit national et un discrédit
national.

A Montréal, depuis que les libé-
raux sont parvenus à s'emparer de
la société Saint-Jean Baptiste, on
n'en célèbre plus la fête. Pourquoi
cela?

La Saint-Jean Baptiste aurait-elle
en le malheur d'être une fête trop
catholique?

L'Electeur de samedi dernier blâme
le gouverneur-général de ce qu'il
ne force pas son ministère à subir
des enquêtes, oubliant ainsi son
devoir. Le lieutenant-gouverneur
accomplissait donc son devoir lors-
qu'il obligeait M. Mercier à instituer
des enquêtes? A ce sujet, que de
gros mots l'Electeur lui a-t-il pour-
tant décochés.

Mais si ce journal pouvait être
honnête il avouerait que le cabinet
d'Ottawa a lui-même accordé les
enquêtes demandées, sans que le
gouverneur-général n'ait eu à s'en
mêler.

L'Electeur regrette que le gouver-
neur-général ne soit pas un libéral;
car, en ce cas, "il y a longtemps,

dit-il, qu'on aurait eu des enquêtes
sérieuses qui auraient déjà fait cul-
butter le gouvernement conserva-
teur."

Ce journal oublie que tout le
contraire est assez vrai. Les conserva-
teurs d'Ottawa ne demandent que
des enquêtes sérieuses, tandis que
les libéraux ne veulent que des
enquêtes pour rire. Notre gouver-
neur s'en tient aux enquêtes sé-
rieuses.

Encore l'Electeur. Le rusé com-
père feint de croire que les élections
qui auront prochainement lieu en
Angleterre, doivent notablement
influencer sur la politique canadienne,
que les deux partis anglais, libéral
et conservateur, sont identiques aux
partis qui, en Canada, portent les
mêmes appellations. M. Laurier s'y
entend mieux, beaucoup mieux,
dans cette matière, que l'Electeur; il
est surtout plus loyal et plus hon-
nête. Or voici ce que M. Laurier
écrivait un jour à ce même Electeur,
comme pour lui donner une leçon
de vérité: "Le terme libéral, en
politique, n'a aucune signification
"absolue. Il varie de pays à pays,
" d'époque à époque." (Wilfrid Lau-
rier, 1er janvier 1889).

Nous ajouterons que même, de
province à province, le libéralisme
politique offre des variations remar-
quables. En effet, plus d'une nuance
et plus que des nuances distinguent
les libéraux d'Ontario d'avec ceux
de la province de Québec.

Le Canadien nie que M. Mercier
ait jamais dit de ses compatriotes
qu'ils sont une bande de chiens
couchant, puis il ajoute: "Pour qui
connaît M. Mercier, il était inutile
de porter un tel démenti; sa con-
duite, son passé suffisaient à le ven-
ger d'une semblable insulte."

Le Courrier du Canada répond:
"Nous ajouterons à notre tour que
sa conduite et son passé (à Mercier)
suffisent pour nous justifier de
croire qu'il a bel et bien laissé
échapper l'expression qu'il regrette
aujourd'hui. On le connaît, M.
Mercier. Vindictif comme pas un,
autoritaire à nul autre pareil, il ne
pardonne jamais à ceux qui ne
croient pas en lui."

PAUL.

LA SESSION A QUEBEC.

La session qui vient de se ter-
miner a été empreinte d'une physio-
nomie toute particulière.

Le nouveau ministère est arrivé
au pouvoir soutenu par une puis-
sante majorité, mais il se trouvait
en face d'une œuvre dont l'entre-
prise demandait chez leurs auteurs,
la réunion de la plus haute probité
et de l'habileté la plus consommée.

On se trouvait en face d'un déficit
dans les revenus qui s'élevait à un
million; il y avait toutes sortes
d'obligations à rencontrer.

L'argent destiné à éteindre ces
obligations avait été employé par le
gouvernement Mercier à toutes
sortes de transactions véreuses et
scandaleuses.

Les ministres n'ont pas reculé
devant les difficultés de la tâche.
Comme on dit en anglais: they took
the bull by the horns.

La taxe était un remède puissant
mais amer à prendre. On y a eu
recours quant même.

Les dépenses ont été réduites d'un
million.

Enfin on a senti qu'un travail
ferme et énergique de réparation
s'opérerait dans notre Législature.

Pas une seule accusation tendant
à effleurer d'un soupçon même la
réputation de probité de nos mi-
nistres a pu être lancée.

Mais nous en a-t-on dit des inju-
res! Non, en a-t-on mis des
bâtons dans les roues.

Tout cela a été en pure perte.
Les ministres laissent la Chambre
avec la réputation d'honnêtes qui
ont eu à cœur de remplir tous les
engagements qu'ils ont pris en
temps d'élection.

PAUL.

Ce que fait Chapleau.

Le Canadien a entrepris la tâche
de dénigrer l'hon. M. Chapleau.
Il sera toujours vrai que nous

sommes un peuple plus prêt à dénig-
rer nos concitoyens qu'à recon-
naître leurs mérites.

M. Tarte pose la question Que fais-
tu, Chapleau?

C'est le Mail, journal francophobe
et anti-catholique qui n'a jamais
ménagé M. Chapleau et qui va
cependant démontrer le mérite de
notre éminent concitoyen.

C'est le Mail qui va dire tout ce
que M. Chapleau a fait depuis qu'il
est ministre des Douanes. C'est le
Mail qui va faire valoir toute la
sagesse des mesures de M. Chapleau
concernant la contrebande!

Et M. Tarte n'enregistrera aucun
aveu, aucune concession; Chapleau
sera toujours ce qu'il appelle une
ruine, lui, M. Chapleau qui est le
monument le plus grandiose que la
nature ait élevé à la gloire de l'es-
prit canadien.

Lui, une ruine politique, quand
il s'agit de montrer le sage adminis-
trateur d'une des plus importantes
attributions du ministère!

Lui, une ruine politique, quand
ses ennemis de race, de religion et
de parti sont obligés d'avouer qu'il
surpasse l'habileté de ses prédéces-
seurs!

Certes, les coups que l'honorable
ministre des Douanes a remportés
dans les mêlées où il a jeté avec
une ardeur incroyable, sa jeunesse,
sa santé, son talent, ont pu ébranler
sa forte charpente, mais cela ne l'a
jamais fait fléchir sur le chemin de
son devoir et il est encore aujour-
d'hui aussi ferme à défendre nos
droits que dans les premières années
de sa vie politique.

C'est en ravalant ainsi systéma-
tiquement et sans justice aucune,
tous nos plus grands hommes que
nous retarderons toujours de nous
mettre sur un pied d'égalité avec
les anglais qui eux, se combattent
parfois, mais ne se dénigrent jamais.

MAURICE.

Le Pape et la République.

Le pape reconnaît-il y a quel-
que temps la république comme
pouvoir civil établi, existant de fait.

La lettre qu'il a écrite à ce sujet
ne saurait être citée autrement
qu'en entier; les mots y sont riva-
ux aux mots, les raisonnements aux
raisonnements comme les anneaux
d'une chaîne tenace.

Une idée y domine: c'est le res-
pect de la vérité dogmatique.

Si le pape y reconnaît la répu-
blique ce n'est pas par crainte de la
lutte; dans ce siècle de combats, la
barque de Pierre est devenue fré-
gatte, et elle soutiendra son drapeau
avec autant de dignité et de fermeté
qu'elle n'importe quelle autre puis-
sance; mais il s'agit avant tout de
respecter la doctrine de l'Eglise: un
pouvoir existant de fait doit être
respecté tout comme s'il existait de
droit.

La France va-t-elle maintenant
reconnaître le pouvoir pontifical
comme existant de droit divin?

Comme le disait Mousbré: Que
la France redevienna la France de
Dieu, et il redeviendra le Dieu de
la France!

BECK.

La Saint-Jean-Baptiste.

Les journaux montréalais se sont
plains sur tous les tons que la Saint-
Jean-Baptiste avait été peu célébrée
cette année.

Il est certainement regrettable
que nos fêtes nationales ne soulèvent
plus chez nous les mêmes accents
de patriotisme que dans les années
où les Duvernay, les Chauveau, les
Routhier, les Chapleau, ces bardes
de la pensée et de la parole, nous
racontaient sur les hustings les 24
de juin de chaque année, ce que
furent nos ancêtres, leurs luttes
héroïques et leur grandeur d'âme
cornélienne.

Cependant on ne perd rien pour
attendre.

L'an prochain, l'achèvement de
tous les monuments nationaux sera
l'occasion d'une grande fête de la
Saint-Jean-Baptiste, où le comte Albert
de Mun, le grand chef des catho-
liques en France, viendra adresser
la parole.

Ce jour, il me semble, sera le plus
beau jour de notre nationalité.

ANGÉ.

Le domaine de la Couronne.

La semaine dernière n'a pas voulu
clôre définitivement sa porte et dis-
paraitre à jamais sans nous laisser
un souvenir, un souvenir digne
d'elle, sans nous révéler, disons-le,
un homme extraordinaire qui, de
son nom propre, s'appelle modestement
S. Laporte. Chose favorable à
ce grand événement, c'est que La-
porte a pu s'ouvrir, dans les colonnes
d'un journal rouge, au monde de la
finance et de la politique. Ce fier
citoyen, être imperturbable, génie
intrépide et imagination féconde,
demeure sans pitié pour le Cabinet
local, ne manifeste aucune miséri-
corde à l'égard de la députation
nationale. La tourbe des politiciens,
la vile tourbe! lui, simple aspirant
politiqueur, peut-être méconnu et
incompris, comme il les a cloués
sur place!

Pour combler l'abîme financier à
nous légué par "l'enfant du peuple"
et son gouvernement soi-disant
national, on a eu bien tort, dit-il, de
recourir à la taxe, vù que je connais
un autre moyen, un moyen plus
sûr, un moyen infaillible de réaliser
d'énormes sommes d'argent, des
millions et des millions; et ce
moyen, le voici: puisque la provin-
ce possède encore des millions
d'acres de terre vacante, vendons-
tout cela, rien de plus simple. Pour-
quoi, continue le vaillant Laporte,
garder cet immense domaine en
réserve? Vendons-le donc, vendons,
vendons à bon prix, de manière que
notre gouvernement, comme jadis
la Perrette du pot au lait, puisse se
dire avec satisfaction: "J'aurai le
revendard, de l'argent bel et bon, et
qui va m'empêcher, sinon de mettre
en notre étable une vache, du moins
de pourvoir à l'extinction de la dette
provinciale?"

VIATOR.

Couvent de Lachine

Nous sommes à l'époque des va-
cances; les pensionnats se dépeu-
plent, là-bas au foyer on attend les
absentes et elles vont arriver cou-
ronnées, chargées de prix, un peu
fatiguées peut-être, mais toujours
rieuses.

J'avais le plaisir, le 23 courant,
d'assister au Couvent de Lachine à
la Distribution des prix. C'était la
première fois. Certes si Dieu me
prête vie, ce ne sera pas la dernière.
On aime à revoir les pays qui dé-
nous ont charmés.

Je n'ai pas d'éloges à adresser, pas
plus aux élèves qu'aux maîtresses;
une voix plus autorisée que la mienne
s'est acquittée avec bonheur de
cette tâche toujours si délicate.

Mgr. l'Archevêque de Montréal,
en effet, en visite pastorale ce jour-
là à Lachine, a bien voulu présider
lui-même cette fête de famille et
couronner de sa main les heureuses
méritantes.

Voici, en résumé, les paroles que
Sa Grandeur adressa en réponse à
l'adresse des élèves:

"Mes chers enfants, je suis très
"heureux d'avoir assisté à cette
"belle fête de votre Distribution de
"prix. Et je vois que le bonheur est
"réciproque, car vos paroles, vos
"chants et toute cette démonstration
"me prouvent que vous appréciez
"la présence de votre Evêque au
"milieu de vous. Il est vrai que ce
"n'est pas dans mes habitudes de
"présider les Distributions de prix;
"puisque à cette époque de l'année,
"je suis toujours en visite pastorale.
" Mais les Sœurs de Ste-Anne ont
"le talent de me prendre au vol.
" Aussi, il y a trois ans, je venais
"vous féliciter de vos travaux et
"couronner vos succès. Cette fois-là
"encore, on avait profité de la vi-
"site pastorale.

"J'aime à constater que l'on a
"beaucoup de sympathie pour vo-
"tre pensionnat; je le vois par le
"grand nombre de prêtres qui sont
"venus jouir de votre bonheur et
"ce jour, je le vois encore par les
"beaux prix offerts à la Maison
"comme encouragement.

"On a voulu témoigner par là de
"l'estime que l'on fait de l'éduca-
"tion que vous recevez ici, éduca-
"tion dont le cachet particulier est
"la simplicité. Conservez bien, mes
"enfants, cet aimable cachet qui
"vous distingue; restez simple et
"modestes. Distinguez-vous en fai-
"sant le bien sous l'œil de Dieu,
"dont l'approbation doit suffire à
"notre gloire. C'est ainsi que vous
"plairez davantage et que vous fe-
"rez l'honneur de l'Institution
"qui vous a formées.

"Profitez bien de votre séjour
"dans cette maison. Vous êtes la
"source d'une éducation sage,
"d'une instruction solide.

Ici, Mgr. adressa quelques éloges aux religieux. Je ne citerai pas ses paroles de crainte de blesser leur humilité.

Il ajouta : " Qu'en pensez-vous, mes enfants ? "

(On ne dit rien, mais on applaudit.)

" Mais je ne veux pas retarder plus longtemps l'heure des vacances. Vous allez, mes enfants, retourner contentes auprès de vos chers parents que je bénis avec vous et vos maitresses. "

Plusieurs médailles d'or ont été décernées aux élèves.

Excellence au conduite.—Don de M. le Vicaire Général, A. L. D. Maréchal, à Melle, Sara Foucher, St-Jacques de l'Acadian.

Littérature.—Médaille de bronze, offerte par Son Excellence, le Gouverneur Général du Canada, méritée par Mlle. Eva Smith, Springfield, Mass. et Clara Paquet, Cohoes, N. Y. et gagnée par Mlle. Smith.

Instruction religieuse.—Par la Rvde. Mère Sup. des Sœurs de Ste. Anne, méritée par Melle. Ausilia Cardinal, West, Supérieur.

Excellence des classes.—Par le Rvd. N. Piché curé de Lachine, à Mlle. Maria Bélanger, Lachine.

Assidue et Calligraphie.—Méritée par Mlle. Maudie Brophy, Carillon.

Art culinaire.—Par le Rvd. M. Dugas, curé de Cohoes, méritée par Mlle. Berthe Suprenant, Cohoes, et Irène Joly, Montréal, gagnée par Mlle. Suprenant.

Travaux à l'aiguille.—Mlle. Laura Piché, Laprairie.

Musique vocale.—Médaille fondée par feu Madame McQueda, Victoria C. B. et méritée, par Mlle. Diana Plouffe, Webster, Mass.

Assidue (2e cours).—Mlle. Alexina Pilon, Lachine.

Calligraphie (2e cours).—Médaille d'argent, Mlle. Rachel Aubry, Lachine.

Prix de Sagesse (1er cours).—Mlle. Della Scott, Worcester, Mass.

2e cours.—Mlle. Albertine Larose, Montréal et Rachel Aubry, Lachine.

3e cours.—Mlle. Parissina Lafleur.

Prix d'Instruction religieuse.—Présenté par M. le Chapelain de la communauté et mérité par Mlle. Clara Paquet, Cohoes.

Concours d'Art épistolaire entre quinze élèves.—Prix offert par M. le Chanoine Bouché, Supérieur de la Communauté et décerné à Mlle. Louisa Ouellette, Lachine.

Sept élèves, terminant leur cours d'études, ont reçu le diplôme de l'Institution. Mlles. Thérèse Valois, Lachine, Clara Paquet, Cohoes, Amélie Fontaine, Joliette, Sara Foucher, St-Jacques, Louisa Ouellette, Lachine, Eva Smith, Springfield et Louisa Rocheleau, Worcester.

Une charmante mélodie intitulée : " La rose, " vint clore la séance.

J'ai promis de ne pas faire de compliment. Je vais tenir parole, bien qu'il m'en coûte, car ma conscience me reproche de n'avoir pas dit à Mlle. Clara Paquet ce qu'il faut lire une adresse, et à Mlle. Diana Plouffe, que c'est avec cette belle aisance et cette engageante simplicité qu'il faut toujours chanter.

UN AMI DE LA MAISON.

Notes Locales.

M. Jules Édouard Prévost, fils du Docteur Jules Prévost de cette ville, a pris passage à bord du Steamer " Lake Ontario " le vingt huit courant, avec deux autres jeunes Canadiens ; ils se rendent à Bruxelles, Belgique, pour faire leur noviciat, dans la communauté du Saint-Sacrement.

Le Docteur avait un de ses fils dans cette communauté depuis dix ans.

La sortie des garçons de l'école des commissaires de cette ville a eu lieu lundi soir. La distribution des prix a eu lieu chez les Révérendes Sœurs Grises et a été suivie d'une représentation.

La procession du Saint-Sacrement n'a pu se faire dimanche avant midi à cause de la pluie ; vers deux heures de l'après midi le temps paraissant plus beau, procession s'est mise en marche, mais a été obligée d'arrêter à moitié chemin à cause de la pluie. Les rues étaient bien décorées.

Lors de la formation du cercle agricole de la paroisse de Saint Jérôme les messieurs suivants ont été élus directeurs. Président Honoraire, Rvd. J. L. Lafortune, curé ; président, Louis La-

belle ; vice-président, Stanislas Huot ; secrétaire, David Boivin ; comité de Régie, Isidore Paquin, Pierre Coursol, fils, Ovide, Déjardins, Williams Raymond, Alfred Lauzon.

La première assemblée de cette association aura lieu le premier dimanche de juillet après la messe.

Tous les cultivateurs qui désirent en faire partie pourront se faire inscrire comme membre à cette assemblée.

Depuis quelques jours des gamins passent leurs soirées à lancer des pierres dans les vitres ; lundi soir nue pierre qui pesait cinq onces a été lancée à travers une vitre de la maison de M. Louis Laurin et a passé à un doigt du visage de ce vieillard.

Si ces gens là sont découverts ils paieront chers ces petites farces.

Le 30 courant M. Bureau, un employé du Gouvernement Provincial était en cette ville, il se rend à Ste-Adèle pour faire construire un pont sur la Rivière du Nord près de la gare du chemin de fer de cette paroisse. Au moyen de pont, le village de Ste-Adèle se trouve rapproché de la station d'au moins un mille.

M. Alphonse Montigny, maire de la paroisse de St-Jérôme, a fait application pour être membre de la Cour No 204 des Forestiers Catholiques de St-Jérôme.

Mardi matin Adolphe Labelle cultivateur, reçu un coup de pied de cheval, quoique la blessure le fasse grandement souffrir il n'est cependant pas en danger.

Lundi prochain le quatre de juillet, à la porte de l'église on procédera à l'élection de deux commissaires d'écoles pour la ville. Messieurs sortant de charge sont le Docteur Jules Prévost et M. J. A. Théberge, gérant de la banque du Peuple.

M. F. X. Augé, cultivateur, prétend qu'il perdra complètement la semence de deux cents minots de patates à cause des pluies fréquentes que nous avons depuis longtemps.

M. Patrick Griffin est occupé à terminer le magasin qu'il fait construire sur la rue St-Georges, il doit ouvrir sous peu de jours une épicerie en société avec un M. Caron, de cette ville.

MM. J. H. Leclair, L. N. Dupuis, Alfred A. Laviolette, Arthur Fiset, Isidore Labelle, ont été nommés Juges de Paix pour le district de Terrebonne.

Dans une cause entre deux irlandais de Ste-Sophie, pour assaut, M. le magistrat Prévost a rendu jugement lundi matin en renvoyant la plainte. Chaque partie payant la moitié des frais.

M. Craig, gérant de la compagnie industrielle, est à se faire construire une résidence privée magnifique.

Emilien Valiquette, crieur de la cour de Circuit de ce comté, est maintenant âgé de quatre vingt neuf ans, il est en charge depuis que cette Cour siège à St-Jérôme.

Les citoyens de St Jérôme ont appris avec douleur la mort de Madame Gustave Piché, de Montréal. Cette dame était la fille aînée de M. Godf. Laviolette, pendant nombre d'années, maire de cette ville.

Nos condoléances à la famille.

Depuis un certain temps nous sommes privés des concerts de la fanfare à cause du mauvais temps. Espérons que cela ne durera pas toute l'été.

L'hon. G. A. Nantel, commissaire des Travaux Publics, et le Rvd. A. Nantel, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse, sont en cette ville.

Nous sommes forcés, faute d'espace, de remettre à notre prochain numéro plusieurs correspondances.

Mardi, le 28 juin, Madame A. Fiset, une fille, Parrain et Marraine, Monsieur et Madame P. F. E. Petit.

Le 23 juin, Madame Jean-Baptiste Brazeau, une fille, Parrain et Marraine, Monsieur et Madame P. L. Y. Vézina.

La seconde Exposition Annuelle de la province aura lieu à Montréal du 15 au 23 septembre prochain.

Toutes demandes pour entrées, listes de prix, etc. doit être adressées immédiatement à S. C. Stevenson, gérant et secrétaire, 76 rue St Gabriel, Montréal.

ST-SAUVEUR, 23 juin 1892.

La tempête qui a sévi avec tant de violence dans un grand nombre de paroisses la semaine dernière, ne s'est fait sentir que très légèrement dans nos montagnes.

Des ingénieurs sont actuellement occupés à localiser le chemin de la Cie du chemin de fer de Montfort. Les travaux de terrassement doivent commencer cette semaine.

Dame Rumeur nous annonce le prochain mariage d'une charmante institutrice, elle nous dit de plus qu'elle serait plus disposée de dire le grand oui que signer un nouvel engagement.

FRANCOISE.

OKA.

MM. J. Lalonde, D. Lalonde et A. Brisebois, étudiants, sont revenus de Montréal, pour passer le joyeux temps des vacances leur famille.

La semaine dernière, l'épouse de M. Adolphe Lamanque, boulangier de notre village, est devenue l'heureuse mère d'un joli gros garçon.

M. Omer Fanbert était en promenade à Montréal la semaine dernière.

PATT.

NOTES COMMERCIALES

Nous annonçons à nos lecteurs, dans une autre colonne, l'ouverture d'un nouveau magasin de Marchandises Sèches, Hardes faites etc., à des prix ridiculement bas, tenu par MM. Winstein & Co.

Si vous désirez vous acheter une chaussure élégante, faite soignée et dans les derniers goûts, allez chez J. D. FOURNELLE, rue St. Jérôme ; il vient de recevoir le plus bel assortiment de nouveautés de la saison en fait de chaussures. Bâtonnets boutonnés électriques pour dames, Souliers procédé français, Balmorales très fines pour messieurs, Congress avec élastiques Hubgore garanties pour un an et demi pour hommes.



Exposition Universelle de Chicago, 1893.

Le gouvernement de la Puissance du Canada a accepté l'invitation du gouvernement des Etats-Unis, de prendre part à l'exposition universelle qui sera tenue à Chicago du 1er MAI au 31 OCTOBRE 1893. Comme il est important qu'une exposition très complète des produits canadiens soit faite, à cette occasion, une invitation générale est adressée aux producteurs et aux manufacturiers canadiens, en agriculture, horticulture, produits de la forêt, pêcheries, minéraux, machines, manufactures, arts, etc., pour aider à former un total de produits industriels et des ressources du Canada, dont l'exposition sera un bienfait pour le pays.

Un commissaire exécutif pour le Canada, à été nommé, qui aura la surveillance générale des produits et la disposition de l'espace, et les gouvernements provinciaux ont été invités à y coopérer afin de rendre cette exposition aussi complète et aussi satisfaisante que possible.

Le gouvernement de la Puissance du Canada paiera le transport des exhibits, aller et retour, et pour le paiement des articles envoyés.

Les entrées ne doivent pas être faites plus tard que le 31 JUILLET. La réception des articles aux bâisses de l'exposition, commencera le 1er NOVEMBRE 1892, et tous les exhibits, excepté le détail, devront être déposés le 1er AVRIL 1893.

Des formules d'application pour espace et informations générales, peuvent être obtenues en s'adressant par lettres, franc de port, au sous-signe.

WM. SAUNDERS,

Commissaire exécutif pour le Canada.

Dept. de l'Agriculture, Ottawa, 26 avril 1892.

J. T. BOIVIN ORFEVRE

A toujours en mains un assortiment complet de

Montres de prix, PIPES DE TOUTES SORTES, VERRERIE POUR PRESBITRES, ANNEAUX DE MARIAGE ET DE FIANÇAILLES, ARTICLES DE FANTAISIE ET JOUETS, ETC., ETC., ETC.

Exécute les réparations avec garantie spéciale. Agence de loteries.

ST-JEROME, RUE DU PONT DE FER

AGENTS DEMANDES PARTOUT. This block contains an advertisement for pocket watches, featuring a large illustration of a pocket watch and text describing the quality and variety of the watches available.

ALIAS BREF FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Cour Supérieure, dans et pour le district de Terrebonne.

District de Terrebonne. THOMAS LA-Ste-Scholastique, à savoir : POINTE, No. 158, marchand, de la ville et du district de Terrebonne. Demandeur ; contre JEAN-BAPTISTE JOLY, cultivateur, de la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne, dans le dit district, Défendeur, s'avoie :

Une terre située en la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du dit district hypothécaire pour le comté de Terrebonne, sous le numéro soixante et seize (76).

Une partie du lot numéro officiel quatre-vingt-trois (83), de la même paroisse, au dit cadastre, comprise depuis le chemin de front qui coupe icelui lot et le dit ruisseau Jésus, de la contenance de dix-huit arpents en superficie ; joignant vers l'est la terre sous le numéro quatre-vingt-cinq (85) vers l'ouest le numéro de terre désigné sous le numéro officiel quatre-vingt-deux (82), appartenant à Benjamin Meunier—avec les bâisses dessus érigées.

Cette dernière partie du lot numéro officiel quatre-vingt-trois (83), sera vendue à la charge de la rente annuelle et perpétuelle au montant de trente piastres payable le premier avril de chaque année, à Dame Marie A. Dugal, veuve de feu M. Bazile Piché, de la ville de Terrebonne, par ordre de la cour.

Pour être vendues à la porte de l'église catholique de la paroisse de St-Louis de Terrebonne, le ONZIEME jour de JUILLET prochain, à MIDI. Le dit bref rapportable le trentième jour de juillet prochain.

(Signé), LAPOINTE & PREVOST, Sherif.

Bureau du Sherif, Ste-Scholastique, 3 mai 1892.



On recevra à ce Bureau des soumissions cachetées, adressées au sous-signe, avec la suscription " Soumission pour le bureau de poste, etc., de St-Hyacinthe, P.Q. " jusqu'à lundi, 4 juillet, pour l'exécution des travaux du bureau de poste, etc., à St-Hyacinthe.

On pourra voir les devis au département des travaux publics, Ottawa, ainsi qu'au bureau de M. J. O. Dion, agent général à St-Hyacinthe, après lundi le 29 juin. L'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y sera inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire.

Dept. des Travaux Publics, Ottawa, 13 juin 1892.

ALLEZ AU Nouveau Magasin BLOC SIMARD

Vous trouverez un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, CHAPEAUX, HARDS FAITES pour hommes et enfants ; aussi, une grande variété de Chaussures, Valises, etc., etc. Pour être vendus à très bas prix.

N'oubliez pas de venir examiner mes marchandises avant d'aller ailleurs.

Pantalon pour hommes, \$1.00 la paire. Habillements de 5.00. Chaussures de 1.00. Souliers pour Dames 0.75. Bretelles de 10c. à 20c., Belles Etouffes à Robes, seulement 18c. la verge.

L. WINESTEIN & Co. BLOC SIMARD, ST-JEROME.

Montreal & Western Ry. NOTICE.

Commencing Monday, May 23rd, and until further notice, trains will leave Ste-Adèle Station every MONDAY, WEDNESDAY and SATURDAY, at about 6.30 p.m. and return from St. Jérôme shortly after the arrival of the C. P. R. Express from Montréal due at 7.10 p.m.

For freight rates, cars, and other information address H. E. CARON, St. Jérôme, and the Agent at Ste. Adèle.

G. H. GARDEN, Chief Engineer. Ste. Adèle, June 8th, 1892.

Chem. de fer Montreal & Occidental AVIS.

A commencer Lundi, le 23 mai et jusqu'à avis contraire les trains laisseront la station de Ste-Adèle tous les LUNDIS, MARDIS et SAMEDIS, vers 6.30 p.m., et retourneront de St-Jérôme aussitôt après l'arrivée du train express du Pacifique canadien venant de Montréal, à 7.10 p.m.

Pour taux du fret, chats et autres informations, s'adresser à H. E. CARON, à St-Jérôme, ou à l'agent à Ste-Adèle.

G. H. GARDEN, Ingén. en Chef. Ste-Adèle, 8 juin 1892.

PIANOS ET ORGUES DOMINION DE BOWMANVILLE, ONT.

Médailles et Diplômes aux principales Expositions Universelles PHILADELPHIE, 1876—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. LONDRES, 1876—Premier Prix. AUSTRALIE, 1877—Premier Prix. PARIS, 1878—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. MONTREAL, 1886—Premier Prix et deux Diplômes d'Honneur. ANVERS, 1885—Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX

Aux Expositions dans différentes parties du monde. Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas de venir examiner ces instruments ou d'écrire pour informations. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.

L. N. PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL. Seul importateur des Pianos HAZELTON, FISHER et DOMINION, et des Orgues I OLIENNES.

AVIS

Madame Vve A. Barsalo informe le public voyageur qu'elle tiendra pour le temps de la belle saison des pensionnaires privés à la semaine ou au mois, à des conditions très raisonnables. Table de 1re classe et chambres très confortables.

A VENDRE OU A LOUER

M. Aveline, propriétaire du magnifique hôtel du village d'en bas, à Ste-Adèle, l'offre en vente à des conditions très avantageuses. Cet hôtel est le poste le plus fréquenté des voyageurs du nord et se trouve au croisement du chemin de poste avec le trajet de la station du chemin de fer.

LA CELEBRE CREMEUSE Perfectionnée, NARCISSE BELISLE FERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne à aujourd'hui en mains plusieurs de ses Crémeuses qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions.

On peut voir des échantillons de ses crémeuses à son magasin en aucun temps. Ceux qui veulent se procurer une bonne crémeuse n'ont qu'à s'adresser à

N. BÉLISLE, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Rue St. Jérôme.

N.B.—Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

CHS. GODMER, MARCHAND DE NOUVEAUTES Rue St-Jerome

HOTEL DU MARCHÉ

TENU PAR Louis Corbeil RUE ST GEORGES, ST-JEROME.

J. BELANGER, Artiste - Photographe RUE ST-GEORGE | ST-JEROME.

P. F. E. PETIT NOTAIRE RUE LABELLE, ST-JEROME,

JOSEPH CAMPEAU

HOTEL DE PREMIERE CLASSE

RUE ST-JEROME - ST-JEROME

L. G. Robillard, LIBRAIRE

RUE ST-GEORGES

Ancienne place B. Gougeon

ST-JEROME.

Toutes sortes de Livres et Papeterie à bon marché. St-Jérôme, 24 fev. 1892.

ERNEST DONALDSON, CORDONNIER

Réparage et ouvrage de pratique fait de première classe et avec promptitude.

Satisfaction à tout le monde.

MAISON J. D. FOURNELLE, Marchand, ST-JEROME.

LA BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE Gérant

Jérôme, 20 Mai 1886,

Deux Lots à Vendre

A bonne composition, boisés en érables et pres du dépôt du village de Ste Agathe, numéros 17 et 18 dans le 5ème rang du township Doncaster, près du lac Long, chez Moïse Labelle, Ste Lucie de Doncaster, comté de Terrebonne, P.Q.

Favorisez l'Industrie Nationale ET PROFITÉZ-DE

L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE QU'OFFRE LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 & 14, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques ; fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de, PAPIERS A ECRIRE PAPIER ECOILIERS, PAPIER POOLSCAY, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TETES DE LETTRES ETC., ETC.

Défilant toute concurrence dans les prix et la qualité.

10 mars 1892. J.-B.

Bloc Richard, St-Jérôme, Marchands.

DNE. E. NANTEL & CIE.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, etc., dans les derniers styles.

Les bills sanctionnés

Voici la liste des bills sanctionnés par le lieutenant-gouverneur :

Acte pour révoquer et remplacer l'Acte 51-52 Victoria, chap. 62, intitulé "Acte pour incorporer l'Union St. Joseph de St-Hyacinthe."
Acte pour amender l'Acte 53 Victoria, chap. 47.
Acte pour autoriser Jules Ovide François Xavier Méthot, à disposer de certains immeubles substitués.
Acte concernant la qualification des membres du Conseil Législatif.
Acte pour amender et refondre les actes concernant les mines.
Acte pour amender la loi concernant les terres publiques.
Acte pour amender la loi établissant les concours agricoles et les distinctions du mérite agricole.
Acte concernant le département du secrétaire provincial.
Acte pour amender l'acte concernant les élections.
Acte pour amender la loi concernant l'instruction publique.
Acte pour amender le code municipal.
Acte concernant les enquêtes du coroner.
Acte autorisant les concessions gratuites aux père et mère des familles de douze enfants.
Acte pour amender certaines dispositions au code de procédure civile concernant les cessions de biens.
Acte concernant les ventes par les shérifs en vertu d'executions.
Acte pour amender la loi concernant les témoignages pris à la sténographie.
Acte pour amender la loi concernant l'hygiène publique.
Acte pour permettre aux fidéicommissaires des chemins à barrière de la rive sud d'émettre des debentures jusqu'à un certain montant et pour certaines autres fins.
Acte pour refondre la charte de l'Union St-Joseph de Farnham.
Acte pour incorporer la compagnie des améliorations de la rivière Schyan.
Acte pour autoriser la fabrique de l'église St-Georg, de la paroisse de Granby, à disposer de certains immeubles.
Acte pour amender l'acte 52 Victoria, chap. 80, incorporant la ville de Sorel.
Acte pour incorporer la Congrégation des Religieuses du Très Saint Sacrement.
Acte pour amender l'Acte 52 Victoria, chap. 75, concernant la compagnie du pont de Nicolet.
Acte pour déclarer Joseph Elji Philippe Chagnon membre du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.
Acte pour confirmer la vente faite à Joseph C. Beauchamp et Pierre Demers de certains immeubles appartenant à la succession de feu James Fergusson Miller.
Acte pour autoriser la vente de certains immeubles appartenant à la succession de feu Gabriel Gouchesme.
Acte pour amender l'acte 40 Victoria, chap. 63 incorporant la société des Artisans Canadiens-Français de Montréal.
Acte concernant la succession de feu Joseph Aimé Massue.
Acte pour incorporer la société de bienfaisance et de pension de la paroisse de Montréal.
Acte pour augmenter les capitalisations de la compagnie Royale d'électricité et pour augmenter ses pouvoirs.
Acte pour amender les actes concernant l'incorporation de la ville de Québec.
Acte pour incorporer la compagnie d'éclairage et de pouvoirs moteurs de St-Henri.
Acte concernant la commune de Laprairie.
Acte concernant la compagnie du chemin de fer de colonisation de l'Ottawa.
Acte concernant la communauté des religieuses Carmélites.
Acte pour nommer Joseph J. Renette membre du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec.
Acte pour incorporer la compagnie de briques et tuiles du Canada.
Acte pour autoriser le barreau de la province de Québec à admettre J. Adelaar Outmet comme un de ses membres après examen.
Acte pour incorporer "La compagnie d'Exposition de Québec.
Acte pour amender l'acte 46, Victoria, chap. 45 élargissant les dispositions de l'Acte 32 Victoria chap. 73, aux vicariats et prefectures apostoliques.
Acte pour amender la loi concernant le service civil.
Acte pour amender l'article 844 des statuts refondus concernant les licences dans la ville des Trois-Rivières.
Acte pour pourvoir à la liquidation des affaires de la succession de feu William Workman, ci-devant de la ville de Montréal.
Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer "Lachine et Hochelaga, 46 Victoria chap. 100.

Acte pour incorporer la ville de Cookshire.
Acte pour amender l'acte 44-45 Victoria, afin d'incorporer la compagnie de chemin de fer "Québec, Montmorency et Charlevoix" en augmentant les pouvoirs de la dite compagnie.

Acte pour incorporer la compagnie "The Canadian Stock yards, Abattoir and Meat Packing."
Acte pour consolider les différents actes à propos de l'incorporation de la ville d'Iberville.

Acte pour autoriser la chambre de commerce de Montréal de posséder un immeuble, d'émettre des debentures et de couvrir un contrat hypothéquant l'immeuble.
Acte autorisant John Paris et Marie Louise Paris de changer leurs noms en ceux de John Lee et Marie Louise Lee.

Acte autorisant Joseph Bière à ajouter à son nom celui de "Pichard".
Acte pour incorporer l'Hôtel-Dieu du Sacre-Cœur de Jésus, à Québec.
Acte pour autoriser le "Mechanics' Institute" de Montréal à emprunter une somme additionnelle d'argent sur hypothèque, et de vendre l'immeuble qui lui appartient.

Acte autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Frederick Henry Markey au nombre des siens, après examen.
Acte pour incorporer la "Montreal Congregational Church Building Fund Society."

Acte pour rappeler l'acte d'incorporation du "Syndicat financier de l'Université Laval, de Montréal" et pour incorporer les administrateurs de l'Université Laval, de Montréal.
Acte pour amender la charte de la ville du Coteau St-Louis.

Acte pour amender la charte de "l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal."

Acte pour autoriser le Barreau de la province de Québec à admettre John Wesley Blair, au nombre des siens, après examen.

Acte pour amender la charte de la ville de Montréal.

Acte pour amender les articles 2319 et 2320 des Statuts révisés de la province Québec, concernant les juges de la cour Supérieure.

Acte pour amender la charte de la "Montréal Safe Deposit Company."
Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer "Richelieu et Lac Memphremagog."

Acte pour amender les différents actes concernant le conseil de ville de Lachine, et pour donner de nouveaux pouvoirs au dit conseil.

Acte pour incorporer le village de Derval.

Acte pour incorporer "The Royal Trust and Fidelity company."

Acte concernant le salaire d'un commissaire à l'exposition de Chicago.

Acte concernant certaines licences.

Acte concernant les droits de succession et le transfert des propriétés.

Acte pour amender la loi des licences de Québec.

Acte pour pourvoir à la formation d'associations de fermiers et de laitiers.

Acte concernant l'asile pour les aliénés protestants.

Acte pour amender la loi concernant les taxes directes imposées sur les sociétés commerciales.

Acte concernant les taxes directes imposées sur certaines personnes.

Acte concernant l'augmentation des subsides de la compagnie de chemin de fer Québec et lac St-Jean.

Acte pour amender l'acte de cette session, bill No 108, intitulé : "Acte pour incorporer la ville de Scotetown."

Acte pour amender le bill No 97, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de prêt Trust & Fidelity."

Acte pour venir en aide à certaines personnes de cette province qui ont éprouvé des dommages de la pluie et du vent dans le cours du mois de juin.

Acte concernant les commissaires nommés pour faire des enquêtes en des matières publiques.

Acte accordant à Sa Majesté les sommes d'argent requises pour l'exercice financier expirant le 30 juin 1892 et de 1893, ainsi que pour d'autres fins se rapportant au service public.

Bills en cours

Les bills suivants sont réservés à la ratification du gouverneur-général.

Acte pour incorporer la banque hypothécaire Canadienne.

Acte pour légaliser civilement le mariage et le contrat de mariage d'Henri Aimé Bourrassa avec dame Purissima Robert.

Agriculture

Le Département de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province de Québec, vient de publier un bulletin sur la culture en vert pour l'alimentation des bestiaux l'hiver et l'été. Ce bulletin, qui porte le numéro 1, est le premier de la série de bulletins que le Département se pro-

pose de publier de temps à autre sur des sujets intéressants à la classe agricole. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de reproduire les conseils si appropriés contenus dans ce bulletin. Nous espérons que les cultivateurs sauront en tirer profit.

(SUITE)

Capacité du silo.

Le silo sera comme le champ de blé d'Inde, en proportion du nombre des bêtes à hiverner et de la quantité de conserve qu'on voudra leur allouer. Un pied cube par tête, — quelques uns consistent un pied et demi cube par tête, — est tout ce qu'un animal doit consommer.

Le pied cube pèse de 55 à 65 lbs ; 183 pieds cubes par vache, six mois, égalent 4 392 pieds cubes pour 24 vaches. Un silo de 15 pieds de largeur, 24 pds de longueur et 12 pds. de profondeur vous donnera 4,320 pds. cubes de conserve.

Plus le silo est haut plus le pied cube contient d'ensilage.

Changement que l'ensilage peut amener dans notre culture

D'ici à longtemps le bétail sera encore le meilleur produit de la ferme. C'est aujourd'hui l'industrie laitière qui, en général, offre le plus de profit à nos cultivateurs. Puis le bétail se transporte seul au marché, à moins que ce ne soit pour traverser l'Océan. Tout le temps qu'il est sur la ferme il paye sa pension, parce qu'il est la machine à fumier, soit sur le pâturage, soit dans l'étable, et en partant il fait tomber les écus dans la bourse de son ancien propriétaire.

Fait constatez par tous, les cultivateurs qui se livrent à l'élevage se tirent beaucoup mieux d'affaires que les autres. Si vous voulez les imiter et simplifier considérablement votre culture, débarrassez-la d'une multitude d'opérations qui ne sont pas toujours rémunératives au prix élevé où est la main-d'œuvre, mettez s'il le faut une grande partie de votre ferme en prairie et pâturage et une quantité suffisante consacrée au blé d'Inde. Soignez votre pâturage et votre champ de blé d'Inde. Vous aurez pâturage pour l'été et silo pour l'hiver comme principale source de revenu.

Et quand vos pâturages manqueront l'été, vous pourrez même emprunter de votre champ de blé d'Inde pour leur suppléer.

Que de terre montagnaises, difficile de culture, mais admirables comme pâturage, peuvent être ainsi mises en valeur!

Silo pour le colon

Si le colon, dès le premier été dans la forêt se construit un silo en pièces dont les joints sont bourrés de mousse, s'il fait sa récolte de maïs à travers ses souches, à la pioche, et s'il fait au printemps une encoche sur chacun des arbres sous forme d'anneau sur quelques arpents, ses arbres se dessècheront bientôt en ensemençant ce morceau en graines fourragères il aura l'année suivante, prairie et pâturage et il pourra monter avec lui ses vaches à la forêt des son premier voyage ; la forêt les nourrira pendant l'été et le silo pendant le premier hiver et les suivants.

Dans son silo il pourra de même mettre tous les panaches des navets etc, récoltés sur le noir.

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ECOLES PUBLIQUES

On peut voir comment sont disposés à notre égard ces bons américains, que les annexionnistes enrégés nous font voir comme si tolérants. C'est que dans l'Etat de New-York on a voulu supprimer l'enseignement des langues étrangères dans les écoles publiques. Les termes du rapport de M. l'inspecteur des écoles constataient qu'il y avait certains établissements scolaires où la presque totalité des élèves, appartenant à des nations étrangères, ne parlaient que leur langue maternelle et ne faisaient aucun effort pour apprendre l'anglais. Naturellement on voulut appliquer un remède énergique, radical à cet état de choses et on proposa la suppression absolue de l'enseignement des langues étrangères. Le français, sans doute, fut excepté! Pas du tout. On ne veut pas même tolérer le français.

Tels sont les efforts que font chaque jour nos bons amis de là-bas.

Quelles sont, après cela, les garanties que peuvent nous offrir les annexionnistes que les américains resteront nos coutumes et surtout notre langue, quand nous avons constamment sous les yeux tous les efforts que fait l'américanisme pour détruire cette langue et ôter aux élèves qui suivent les écoles publiques la possibilité d'apprendre leur langue maternelle?

A VENDRE

L'hôtel connu sous le nom d'Hôtel Joannet, à St Jérôme, situé dans le centre des affaires et très bien accommodé pour en faire un hôtel de première classe. Bons bâtiments et bonnes écuries. Sera vendu à des conditions libérales et très avantageuses. S'adresser sur les lieux à Dile Zée Bertrand, propriétaire, St-Jérôme.

Major & de Martigny

AVOCATS

HULL, P.Q.

Nous suivons spécialement les Cours des districts d'Ottawa et de Terrebonne, siègeant à Aylmer, Hull, Papineauville, Portage-du-Fort, Ste-Scholastique et St-Jérôme. C. B. MAJOR.

J. C. L. DE MARTIGNY, L.B.; L.L.B.

Une agence de collection pour le Dominion et les Etats-Unis est attachée à notre bureau.

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 60 Place Jacques-Cartier.

Prix très modérés, cuisine française. J. RIENDEAU, Propriétaire

HOTEL AVELINE

Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

AU PUBLIC VOYAGEUR.

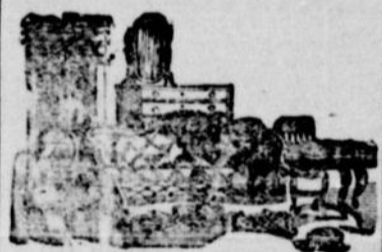
Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible.

Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire.

FABRIQUE DE

Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barabou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains. Bois prêt aré pour bâtisses, tels que Moulures et l'ourrage, Decoupage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit scés ou en bilots, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la maison de Martigny. 5 a. 1 a.

JOS. E. PARENT

NOTAIRE | NOTARY

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

RUE ST-GEORGES

ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVENTAIRES, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annexes gratuites. Toujours des TERRES, EMPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M PARENT ci-devant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

TREFFLÉ COTÉ & CIE. Magasin de Fer

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE

SAINT-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis.

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

L. CONTANT

Magasin de Marchandises Seches

DE MODES ET DE CHAPEAUX

RUE ST-GEORGE, PRÈS DU MARCHÉ, St-Jérôme

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques pour l'encouragement que j'ai reçu jusqu'à ce jour, j'ai l'honneur d'annoncer au public que je viens de recevoir les marchandises de printemps et d'été les plus nouvelles, tant dans les modes et chapeaux que pour hommes. Tweeds français, anglais et écossais, derniers patrons, Chemises, Gols, Collets, etc. Modes une spécialité.—Une modiste de 1re classe est attachée à mon magasin.

Mes pratiques et le public en général sont en conséquence invités à venir se convaincre par eux-mêmes de la qualité de mes marchandises et de la modicité de mes prix.

L. CONTANT.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN, ROYAL, COMMERCIAL UNION, IMPERIAL, PHENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.

D. D. BASTIEN,

Grocerie en Gros et Detail

Coin des rues St-Georges et Ste-Anne

SAINT-JEROME.

Annonce au public qu'il a toujours en mains du Bois de Corde de toute sorte qu'il livrera à domicile, dans la ville, sans charge extra ; il a constamment en mains Foin, Chaux, Brique, Cuir, Grains de toute sorte, tels que Pois, Avoine, Blé d'Inde, Orge, Sarrasin, Graine de Mil, Graine de Lin, Moulé, Gru, Sor, Fleur de toute sorte, etc. Il échangera ces effets pour les produits de la ferme, ainsi que pour du bois de corde. Allez le voir et vous en serez convaincu.